

En collaboration avec la chambre nationale syndicale des importateurs et distributeurs de téléphone mobile (CNSID), le CERT a organisé un atelier d'information et de coordination sur la mise en place de la registre national centralisé d'identification des terminaux de téléphonie mobile (CEIR-N)

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général du CERT, Mr Naoufel BEN SAID, a remercié les participants pour leur dévouement et leur engagement à garantir la réussite de ce projet national, tout en mettant l'accent sur son caractère stratégique et de ses multiples répercussions sociales et économiques pour notre pays.

Les échanges étaient très interactifs et se sont déroulées autour des aspects de la mise en œuvre du système CEIR-N et la nécessité de mettre en place un plan de communication et de sensibilisation efficace au profit des consommateurs.